

# Rapport de la 1<sup>ère</sup> session ordinaire de la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes de l'année 2013

Du mercredi 20 au jeudi 21 février 2013, s'est tenue la 1<sup>ère</sup> session ordinaire de la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes de l'année 2013 qui a procédé à l'examen des documents devant être validés à la 1<sup>ère</sup> session ordinaire du CNS.

Les travaux de cette Commission ont été précédés d'une plénière de toutes les commissions du CNS. Cette plénière a été marquée par le discours d'ouverture de M. Alexandre BIAOU, Directeur Général de l'INSAE. A l'issue de cette plénière, les travaux en commission ont été lancés par la DCSFR. La CNNC, avant de démarrer ses travaux, s'est dotée un présidium de deux (02) membres :

- M. Simon GNANSOUNOU, Président ;
- M. Serge Marcel LOUKPE, Secrétaire.

La liste des membres présents de la commission est annexé au présent rapport qui est articulé comme suit :

- examen du rapport général du Secrétariat du Conseil pour l'année 2012 ;
- examen du rapport statistique national 2012 ;
- examen du programme statistique 2013 ;
- examen du projet de loi statistique révisée.

## 1. Examen du rapport général du Secrétariat du CNS pour l'année 2012

Dans un premier temps, il a été procédé à la lecture complète dudit rapport. Ensuite, le document a été examiné page après page, paragraphe après paragraphe. Les observations ont été faites à partir des quatre rubriques que voici :

- éléments d'amélioration du rapport ;
- questions d'éclaircissement ;
- recommandations de forme ;
- recommandations de fond.

### 1.1. Eléments d'amélioration du rapport

Ces éléments ont été consignés directement dans un document témoin joint au présent rapport afin de faciliter leur prise en compte.

### 1.2. Questions d'éclaircissement

Elles se présentent comme suit :

- Page 9, section 1.2, tableau de synthèse :
  - intervenant 2 : pourquoi les démarches en direction de la DBSU n'ont-elles pas abouti ?
  - intervenant 3 : les lauréats béninois ont-ils déjà rejoint leurs écoles de formation à l'étranger malgré la non obtention de bourses ?
- page 11, section 1.4 : quels rôles le Secrétariat du CNS a joué dans le processus de ratification de la Charte Africaine de la Statistique ?
- page 13, recommandation 3 : pourquoi aucune action n'a été menée par le Ministre du Développement pour introduire en Conseil des Ministres une communication en vue de favoriser le recrutement de deux statisticiens pendant une période de trois (03) ans ?

### **1.3. Recommandations de forme**

Elles se présentent comme suit :

- 1) développer les sigles à leur première utilisation ;
- 2) numéroter systématiquement les lignes des différents tableaux.

### **1.4. Recommandations de fond**

Elles se présentent comme suit :

- 1) prendre toutes les dispositions pour que les concours de recrutement des élèves pour les centres de formation à l'étranger débouchent immédiatement sur l'envoi effectif des lauréats dans leurs différentes écoles de formation ;
- 2) dans le cadre de ces concours de formation à l'étranger de nos statisticiens, faire instruire la DBSU pour le déblocage sans délai des bourses y relatives ;
- 3) attirer à nouveau l'attention du Président du CNS sur la nécessité de motiver financièrement les Conseillers et Personnes ressources qui assurent les travaux.

## **2. Examen du rapport statistique national 2012**

Le présent exercice a été fait en trois (03) volets :

- observations générales ;
- observations spécifiques liées aux activités de la CNNC ;
- recommandations

### **2.1. Observations générales**

Ces observations se présentent comme suit :

- le programme statistique national 2012 du CNS compte 124 activités réparties sur huit (08) axes ;
- les niveaux d'exécution de 38 activités n'ont pas été transmis au CNS. On peut en déduire que le rapport présenté est muet à 30,7% par rapport aux 124 activités présentées ;
- de nombreuses activités n'ont pas été réalisées par manque de ressources financières ;
- seulement vingt deux (22) activités sur 124 ont pu être réalisées à 100%, soit un taux de réalisation totale de 17,74% ;
- le faible taux de réalisation globale de 38% met en évidence la nécessité pour le CNS de diagnostiquer ces contre performances de manière à y apporter des solutions adéquates pour le relèvement significatif de ce taux réalisation.

### **2.2. Observations spécifiques liées aux activités de la CNNC**

Seules les 26 activités des structures-membres présentes ont été examinées en raison du fait qu'il n'y a que les structures elles-mêmes pour confirmer ou infirmer les informations les concernant dans ledit rapport. Au niveau de ce rapport, il y a eu aussi bien des observations de forme et de fond. Toutes ces observations sont également consignées dans le document témoin ci-dessus mentionné.

#### **2.2.1. Observations de forme**

Il convient de numéroter les activités axe par axe. Par exemple pour l'axe 1, les activités pourront être numérotées 1.1, 1.2, 1.3, etc. Pour l'axe 2, les activités pourront être numérotées 2.1, 2.2, 2.3, etc.

### 2.2.2. Observations de fond

Quand aux observations de fond, elles ont consisté à passer en revue les niveaux d'exécution des activités des différentes structures présentes. Ce qui a permis d'apporter des rectifications au niveau des taux d'exécution d'une part, et, de remplir la colonne « observations » de certaines activités d'autre part.

### 2.3. Recommandations

La nécessité pour le CNS de diagnostiquer les contre performances en matière de réalisation des activités de manière à y apporter des solutions adéquates pour le relèvement significatif des taux de réalisation.

## 3. Examen du programme statistique 2013

Au total, 75 activités sont inscrites dans le programme statistique pour le compte de l'année 2013. Les activités des structures de la Commission de Normalisation ont été revisitées et sont au nombre de 26. A ce niveau, il y a eu également aussi bien des observations de forme que de fond.

### 3.1. Observations de forme

Il convient de numéroter les activités axe par axe. Par exemple pour l'axe 1, les activités pourront numérotées 1.1, 1.2, 1.3, etc. Pour l'axe 2, les activités pourront être numérotées 2.1, 2.2, 2.3, etc.

### 3.2. Observations de fond

Ces observations ont essentiellement porté sur l'affection de montant aux activités d'une part, et, de la déclinaison des activités en tâches pondérées. Les modifications sont directement apportées dans le document témoin joint au présent rapport.

## 4. Examen du projet de la loi statistique révisée

### 4.1. Observations de forme

Page 8, dernière ligne : le mot nation est mis en gras et souligné, pour quelles raisons ?

### 4.2. Observations de fond

Néant

## Conclusion

Aux termes des travaux en commission qui ont duré deux (02) jours, les résultats obtenus mettent globalement en évidence les constats suivants :

- la perspicacité des membres de la Commission pour des contributions pertinentes au niveau des exercices d'évaluation des documents soumis par le Secrétariat du CNS ;
- l'expertise déployée par la coordination et les comités ad'hoc pour la proposition des projets ;
- la volonté de la coordination à créer des conditions matérielles globalement acceptables ;
- la non motivation financière des membres de la Commission par la coordination.

A l'issue des travaux les recommandations suivantes peut être récapitulées comme suit :

**Recommandation N°1 :** prendre toutes les dispositions pour que les concours de recrutement des élèves pour les centres de formation à l'étranger débouchent immédiatement sur l'envoi effectif des lauréats dans leurs différentes écoles de formation.

**Recommandation N°2 :** dans le cadre de ces concours de formation à l'étranger de nos statisticiens, faire instruire la DBSU pour le déblocage sans délai des bourses y relatives.

**Recommandation N°3 :** attirer à nouveau l'attention du Président du CNS sur la nécessité de motiver financièrement les Conseillers et Personnes ressources qui assurent les travaux.

**Recommandation N°4 :** la nécessité pour le CNS de diagnostiquer les contre performances en matière de réalisation des activités de manière à y apporter des solutions adéquates pour le relèvement significatif des taux de réalisation.